

Projet de loi de finances pour 2005

Bilan des relations financières
entre l'État et la protection sociale

Table des matières

Note de présentation	5
Tableaux généraux	9
Synthèse générale n° 1	10
Synthèse générale n° 2	11
Versements de l'État-employeur	13
Flux liés à la mise en œuvre de politiques menées par l'État	14
Prise en charge des minima sociaux	14
Aides au logement	14
Aides à l'emploi	15
Aides à l'accès aux soins	16
Contribution de l'État au financement des préretraites	16
Prise en charge des cotisations ou des prestations vieillesse	17
Versements divers	17
Subventions budgétaires aux régimes de protection sociale ou aux organismes participant à leur financement	18
Prélèvements fiscaux affectés aux organismes de protection sociale	19
Organismes concourant au financement des régimes sociaux	19
Régimes sociaux	20
Organismes divers	21
Annexes	23
Annexe 1 – Liste des prélèvements fiscaux affectés aux organismes de protection sociale	24
Annexe 2 – Informations relatives au financement de la CADES, du BAPSA, du FFPSA, du FRR, du FFAPA et de la CNSA	28
Annexe 3 – Charges de pensions des agents civils et militaires de l'État	29
Annexe 4 – Charges de pensions des ouvriers de l'État	30
Annexe 5 – Synthèse des dettes et créances de l'État évaluées au 31 décembre 2003	31

Note de présentation

A – Objet du document

L'article 40 de la loi n° 2000-656 du 13 juillet 2000 de finances rectificative pour 2000 fait obligation, à compter de 2001, de fournir en annexe au projet de loi de finances « un rapport sur les relations financières entre l'État et la protection sociale au cours du dernier exercice clos, de l'exercice en cours et de l'exercice à venir. Ce bilan fait apparaître notamment :

- les contributions de l'État employeur ;
- les flux liés à la mise en œuvre des politiques menées par l'État ;
- les subventions versées par l'État à des régimes de protection sociale ou à des organismes concourant à leur financement et le rôle de ces subventions dans l'équilibre financier de ces régimes ou de ces organismes ;
- les impositions de toute nature affectées à ces régimes ou organismes ;
- les garanties d'emprunt accordées par l'État à ces régimes ou à ces organismes et une évaluation des engagements financiers supportés par l'État du fait de ces garanties ;
- les créances et dettes réciproques, à court, moyen ou long terme, entre l'État et ces régimes ou ces organismes, évalués à la date du dernier exercice clos ».

Ce bilan se substitue à trois documents qui recensaient séparément, jusqu'en 2000, « l'effort social de la nation », « les impositions affectées aux organismes de protection sociale » et les flux budgétaires de l'État en faveur des régimes spéciaux. Le premier n'avait plus vocation à figurer en annexe du projet de loi de finances puisqu'il constitue une annexe obligatoire du projet de loi de financement de la sécurité sociale. En revanche, les informations retracées dans les deux autres sont intégralement reprises dans le présent document qui fournit en outre au Parlement la situation des créances et dettes réciproques à court terme entre l'État et les organismes de protection sociale, ainsi que des données détaillées sur les charges de l'État employeur.

Par ailleurs, le présent bilan des relations financières entre l'État et les organismes sociaux retient la notion la plus large de protection sociale qui prend en compte, outre l'ensemble des régimes de sécurité sociale et d'assurance chômage, les structures concourant directement ou indirectement à leur financement, ainsi que la caisse d'amortissement de la dette sociale qui, si elle perçoit la contribution au remboursement de la dette sociale, n'entre pas dans le champ des administrations sociales au sens de la comptabilité nationale.

Depuis 2002, le « jaune » comprend deux tableaux de synthèse :

- **la synthèse générale n° 1** établit une synthèse des flux financiers entre l'État et les organismes sociaux. Le total des flux réciproques État-organismes sociaux couvre le périmètre le plus large puisqu'il comprend notamment les recettes fiscales affectées aux organismes de protection sociale (qui ne figurent pas en recettes du budget de l'État) et les charges budgétaires brutes supportées par l'État, sans déduction des cotisations de retraite des agents publics ni des contributions de France Télécom. Ce tableau distingue les flux relevant du champ de la sécurité sociale et ceux qui dépassent le strict champ de la sécurité sociale : régimes d'assurance chômage (y compris préretraites), RMI, CADES, aides au logement. Quant aux charges nettes du budget de l'État, elles correspondent aux flux budgétaires effectifs (dépenses-recettes). En 2005, le tableau montre que les flux financiers de l'État en direction des régimes et organismes sociaux devraient d'élever à 172,3 Mds€, en progression de 5,7 % par rapport à 2004 ;
- **la synthèse générale n° 2** opère une ventilation par nature des engagements financiers de l'État. Ces montants recouvrent quatre masses principales : les charges sociales nettes de l'État employeur pour 39,7 Mds€ en 2005, les transferts budgétaires de l'État au titre des politiques sociales pour 37,6 Mds€, les subventions aux régimes sociaux pour 4,1 Mds€ et les recettes nettes affectées pour 90,8 Mds€. Au total, ces engagements s'élèvent à 172,3 Mds€ en 2005.

B – Nature des données

Les montants portés dans les tableaux sont exprimés en millions d'euros.

Pour 2003, les montants des financements budgétaires correspondent à l'exécution. Pour 2004 et 2005, les montants inscrits correspondent aux dotations des lois de finances initiales, à l'exception des charges de l'État employeur et de l'ensemble des évaluations de recettes fiscales qui ont été actualisées en fonction des dernières informations disponibles. Par ailleurs, ces évaluations prennent en compte les mesures proposées par le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2005.

Le «jaune», annexe du projet de loi de finances, a vocation à retracer des opérations du budget de l'État. La comptabilité de caisse prévaut donc alors que le PLFSS est désormais établi en droits constatés. Il en résulte des écarts techniques irréductibles.

Comparé à l'annexe établie au titre du PLF 2004, le présent document comporte deux modifications principales : il prend en compte les conséquences de la loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie et de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Enfin, une annexe du présent document recense sous forme synthétique les créances et dettes réciproques entre l'État et les régimes de protection sociale, évaluées au 31 décembre du dernier exercice clos, à savoir 2003. Ces dettes et créances de court terme reflètent une situation de trésorerie à une date donnée ; dans la plupart des cas, elles sont apurées au cours de l'exercice suivant. Les montants sont conformes aux évaluations établies par les agences comptables des organismes concernés compte tenu des versements effectués par l'État en période complémentaire. Un signe positif montre l'existence d'une dette, un signe négatif, une créance de l'État envers les organismes.

Tableaux généraux

Synthèse générale n° 1 : Synthèse des flux financiers entre l'État et les organismes sociaux

A – Total des flux réciproques État-organismes sociaux

	2003	Prévision 2004	2005
Champ de la sécurité sociale (1)	142 806	152 255	160 104
Etat-employeur (2)	36 484	37 687	39 729
Charges nettes de pensions	24 886	26 260	27 967
<i>Charges brutes de pension</i>	<i>31 362</i>	<i>32 672</i>	<i>34 523</i>
<i>Cotisations des assurés</i>	<i>-4 754</i>	<i>-4 799</i>	<i>-4 806</i>
<i>Recettes atténuatives</i>	<i>-1 722</i>	<i>-1 613</i>	<i>-1 750</i>
Charges de compensation vieillesse	2 093	1 986	2 081
Autres charges	9 505	9 441	9 681
Etat-puissance publique	106 323	114 568	120 375
Impôts et taxes affectés	87 945	79 803	85 833
Recettes non fiscales	305	0	0
<i>Dont versement ORGANIC à l'Etat</i>	<i>-128</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Cotisations prises en charges	6 230	23 372	23 039
Prestations prises en charge	7 529	7 348	7 396
Subventions aux régimes	4 314	4 046	4 107
Hors champ de la sécurité sociale (3)	15 368	10 757	12 156
Etat-puissance publique	15 368	10 757	12 156
Impôts et taxes affectés	5 778	6 834	8 015
Recettes non fiscales	-3 000	-3 000	-3 000
<i>Dont versement CADES à l'Etat</i>	<i>-3 000</i>	<i>-3 000</i>	<i>-3 000</i>
<i>Dont versement UNEDIC à l'Etat</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Prestations prises en charge	12 590	6 923	7 141
<i>Dont RMI</i>	<i>5 161</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Total	158 175	163 012	172 260

B – Dont charges nettes du budget de l'État

	2003	Prévision 2004	PIF 2005
Etat-employeur	36 484	37 687	39 729
Engagements sociaux	42 960	44 099	46 285
Cotisations des assurés	-4 754	-4 799	-4 806
Recettes atténuatives diverses	-1 722	-1 613	-1 750
Etat-puissance publique	14 945	31 765	31 542
Cotisations prises en charges	6 230	23 372	23 039
Prestations prises en charge	7 529	7 348	7 396
Subventions aux régimes	4 314	4 046	4 107
Reversements des organismes sociaux	-3 128	-3 000	-3 000
Total	51 428	69 452	71 271

(1) Périmètre correspondant au champ de la Commission des comptes de la sécurité sociale.

(2) Cet agrégat reflète les charges sociales obligatoires de l'État : il intègre les charges de pensions de fonctionnaires de France-Télécom. En revanche, sont écartées les charges de pensions de La Poste qui relèvent des obligations de l'exploitant.

(3) Hors champ de la Commission des comptes, soit les régimes d'assurance chômage, la caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et les aides au logement.

Synthèse générale n° 2 : Décomposition des flux financiers par nature

A - Dépenses budgétaires

	Versements 2003	Prévision 2004	PLF 2005
1 - Charges sociales de l'État-employeur			
Charges nettes de pensions	24 886	26 260	27 967
Cotisations sociales (hors apurement CNAF)	5 997	6 022	5 669
Prestations sociales obligatoires (hors apurement CNAF)	1 855	1 783	1 650
Apurement CNAF	1 653	1 636	2 362
Charges nettes de compensation vieillesse	2 093	1 986	2 081
Total	36 484	37 687	39 729
2 - Flux liés à la mise en œuvre des politiques menées par l'État			
Minima sociaux	12 077	7 070	7 290
Aides au logement	5 275	5 086	5 224
Aides à l'emploi	6 219	23 371	23 039
Aides à l'accès aux soins	1 743	1 517	1 248
Financement des préretraites	735	317	468
Prise en charge de cotisations ou prestations vieillesse	181	180	184
Versements divers	119	103	123
Sous-total	26 349	37 643	37 576
3 - Subventions budgétaires aux régimes sociaux			
Régime des non salariés agricoles	647	50	45
Charges de retraite de la SNCF	2 315	2 431	2 515
Caisse autonome de sécurité sociale dans les mines (CANSSM)	528	648	576
Etablissement national des invalides de la marine (ENIM)	745	778	822
Subventions diverses	79	139	149
Total	4 314	4 046	4 107

B – Fiscalité affectée

Impôts et taxes affectés par destination	Versements 2003	Prévision 2004	PLF 2005
Fiscalité affectée aux régimes sociaux	59 530	66 119	72 584
Régimes obligatoires d'assurance maladie (y compris part BAPSA et FFPSA)	47 820	54 645	58 997
Caisse nationale des allocations familiales	9 717	9 947	10 291
Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés	258	293	321
Divers régimes de sécurité sociale (tous risques)	1 735	1 234	2 976
Fiscalité affectée aux organismes participant au financement des organismes de protection sociale et à divers organismes	34 218	20 517	21 264
FOREC	15 603	0	0
ESV	10 562	11 221	10 699
FRR	1 116	1 271	1 389
Fonds de solidarité	1 165	1 171	1 177
FCAATA	31	29	29
FCATA	0	0	0
Fonds CMU-C	245	258	184
CADES	4 613	4 735	4 917
FFAPA / CNSA	883	1 833	2 868
Total	93 747	86 636	93 848

C – Recettes non fiscales affectées

Recettes affectées par destination	Versements 2003	Prévision 2004	PLF 2005
FRR	433	0	0
Total	433	0	0

D – Versements des organismes sociaux au budget de l'État

Recettes affectées par destination	Versements 2003	Prévision 2004	PLF 2005
UNEDIC	0	0	0
CADES	- 3 000	- 3 000	- 3 000
ORGANIC	- 128	0	0
Total	- 3 128	- 3 000	- 3 000

Versements de l'État-employeur

Charges sociales de l'État-employeur

	Budget	Chapitre	Versements 2003	Prévision 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Apurement CNAF	Charges communes	33-91	1 653	1 636	2 362	
Cotisations dues			2 537	2 554	2 572	
Prestations versées			-866	-871	-873	
Charges nettes de compensation entre régimes d'assurance vieillesse (solde)	Charges communes	33-91	2 093	1 986	2 081	
Cotisations FNAL	Charges communes	33-91	51	51	52	
Charges nettes de pensions des agents civils et militaires			23 729	25 033	26 743	
Charges brutes	Tous ministères	32-97	32 432	33 864	35 844	
Cotisations des actifs			-4 643	-4 687	-4 693	
Recettes diverses			-4 060	-4 144	-4 408	
FSPOEIE (régime de pensions des ouvriers de l'Etat)	Tous ministères	32-92	987	1 080	1 090	
Remboursement au FSPOEIE des charges liées au départ anticipés des personnels militaires	Défense	31-51-70	170	147	134	
Cotisations sociales (hors apurement CNAF)	Tous ministères	33-90	5 946	5 971	5 617	
Prestations sociales obligatoires versées par l'Etat (hors apurement CNAF)	Tous ministères	33-91	1 855	1 783	1 650	
Total			36 484	37 687	39 729	

Flux liés à la mise en œuvre de politiques menées par l'État

Prise en charge de minima sociaux

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LFI 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Revenu minimum d'insertion	Santé et solidarité	46-83	5 161	0	0	45
Allocation aux adultes handicapés (hors BAPSA)	Santé et solidarité	46-35-40	4 526	4 611	4 802	-19
Allocation de parent isolé	Santé et solidarité	46-34-30	807	770	863	47
Allocation supplémentaire d'invalidité du fonds spécial d'invalidité (FSI)	Santé et solidarité	46-35-50	264	272	300	103
Participation de l'Etat au financement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation d'insertion (AI) : versements au fonds de solidarité	Travail	46-71-50	1 319	1 418	1 326	
Total			12 077	7 070	7 290	176

Aides au logement

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LFI 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Fonds national de l'habitat (FNH et FNAL)	Urbanisme et logement	46-40	5 239	5 046	5 179	
Fonds d'aide au logement temporaire (ALT)	Urbanisme et logement	46-40	36	40	45	
Total			5 275	5 086	5 224	0

Aides à l'emploi

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LFI 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Contrats aidés						
Contrats de qualification	Travail	43-70-22	422	363	176	21
Contrats d'apprentissage	Travail	43-70-12	751	791	773	314
Contrats de professionnalisation jeune	Travail	43-70-23	0	0	240	
Contrats de professionnalisation adulte	Travail	43-70-33	0	0	39	
Emplois-jeunes	Travail	44-01	1 663	1 591	1 012	
Contrats initiative emploi (CIE)	Travail	44-70 31 et 32	310	552	559	223
Contrats emploi solidarité (CES)	Travail	44-70-41	803	544	62	
Contrats emplois consolidés (CEC)	Travail	44-70-42	1 017	810	568	
Contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA)	Travail	44-70-44	0	20	10	
Contrat d'activité	Travail	44-70-45	0	0	383	
Enveloppe unique régionale	Travail	44-70-46	0	0	439	
Contrats jeunes en entreprise	Travail	44-70-64	115	416	430	
CIVIS - EUS	Travail	44-70-67	0	69	13	
Contrats de retour à l'emploi	Travail	44-70-72	35	10	10	25
Sous total contrats aidés	Sous-total		5 116	5 166	4 714	583
Compensation des exonérations de charges						
Réduction du temps de travail, loi du 13 juin 1998 (ex FOREC)	Travail	44-77-10	0	890	300	
Réduction du temps de travail, loi du 11 juin 1996 (ex FOREC)	Travail	44-77-20	0	408	100	
Réduction dégressive des cotisations sociales patronales sur les bas salaires (ex FOREC) ZRR et ZRU : exonération du 2° au 50° salarié	Travail	44-77-32	0	15 792	16 730	
Zones franches urbaines	Travail	44-77-41	32	27	27	2
Zone franche corse	Travail	44-77-42	223	295	363	66
Correspondants locaux de presse	Travail	44-77-43	24	10	7	1
Exonérations DOM, jusqu'en 2004	Travail	44-77-50	0	0	0	198
Exonérations DOM, à partir de 2005	Outre-mer	44-03	722	669	0	
Article L. 241-14 code sécurité sociale	Travail	44-77-70	103	104	110	8
Exonérations cotisations d'allocations familiales (ex FOREC)	Travail	44-77-81	0	10	10	
Travailleurs indépendants (loi du 11 février 1994)	Travail	44-77-82	0	0	0	
Sous-total			1 103	18 205	18 325	275
Total			6 219	23 371	23 039	858

Aides à l'accès aux soins

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LF 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Prestations maladie des grands invalides de guerre (GIG)	Anciens combattants	46-24	185	170	186	
Soins médicaux gratuits	Anciens combattants	46-27	71	80	80	
Financement des dépenses de santé des détenus	Justice	37-23	76	87	89	
Contribution au financement de la protection complémentaire de la CMU	Santé et solidarité	46-82	970	947	661	70
Aide médicale (versements aux organismes sociaux)	Santé et solidarité	46-82	441	233	233	160
Total			1 743	1 517	1 248	230

Contribution de l'État au financement des préretraites

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LF 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Préretraites progressives (contrats de solidarité), hors contributions des employeurs rattachées au budget de l'État par voie de fonds de concours	Travail	44-79-32	409	119	255	
Allocations spécifiques du fonds national de l'emploi (ASFNE) hors contributions des employeurs rattachées au budget de l'État par voie de fonds de concours	Travail	44-79-31	219	15	13	
Allocations cessations anticipées des travailleurs salariés (CATS)	Travail	44-79-36	96	177	198	
Conventions sociales sidérurgie	Travail	44-79-34	11	6	3	
Total			735	317	468	

Prise en charge de cotisations ou de prestations vieillesse

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LH 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Aide au rachat des cotisations au régime d'assurance vieillesse des rapatriés	Charges communes	46-91	11	1	0	
Garantie de retraite des agents d'AFN			111	101	97	
EDF/GDF	Industrie	46-93	21	20	21	
SNCF/RATP	Transports terrestres	47-42	90	81	76	
Participation de l'Etat au financement du CFA des conducteurs routiers	Transports terrestres	47-42 art.20	57	75	85	
Remboursement des pensions de retraites à la CARCEPT	Transports terrestres	47-42 art.20	3	3	2	
Total			181	180	184	

Versements divers

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LH 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Interruptions volontaires de grossesse	Santé solidarité	46-22	19	0	0	5
Versements à l'UNEDIC au titre des allocations complémentaires	Travail	46-71-60	4	3	4	
Versements à l'UNEDIC au titre des allocations formation reclassement	Travail	43-70-70	96	100	119	
Total			119	103	123	5

Subventions budgétaires aux régimes de protection sociale ou aux organismes participant à leur financement

Organismes

	Budget	Chapitre	Versements 2003	LFI 2004	PLF 2005	Solde au 31-12-03
Régime de protection sociale des non-salariés agricoles (Subvention au BAPSA, y compris prise en charge de l'AAH)	Charges communes	46-90	595	0	0	
<i>dont prise en charge de l'AAH</i>	<i>Charges communes</i>	<i>46-90</i>	<i>52</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Régime de protection sociale des non salariés agricoles (prise en charge de l'AAH)	Santé et solidarité	46-35	0	50	45	
Régime de retraites de la SEITA	Charges communes	46-90	105	107	117	
Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines (CANSSM)	Charges communes	46-90	528	648	576	
Charges de retraite de la SNCF	Transports terrestres	47-41	2 315	2 431	2 515	
Etablissement national des invalides de la marine (ENIM)	Mer	47-37	745	778	822	
Caisse de retraites de l'Imprimerie nationale	Charges communes	46-90	0	0	0	
Caisse de retraites des régions ferroviaires d'outre-mer	Charges communes	46-91	0	0	0	
Caisse de retraites des agents des collectivités locales	Charges communes	46-91	0	0	0	
Protection sociale de Saint-Pierre et Miquelon	Santé et solidarité	47-23-50	1	1	1	
Protection sociale de Mayotte	Santé et solidarité	47-23-60	0	1	1	
Protection sociale des territoires d'outre-mer	Santé et solidarité	47-23-70	25	30	30	
Divers régimes de retraite au bénéfice des rapatriés d'Algérie	Santé et solidarité	47-23-30	0	0	0	
Total			4 314	4 046	4 107	

Prélèvements fiscaux affectés aux organismes de protection sociale

Organismes concourant au financement des régimes sociaux

	2003	Prévision 2004	PLF 2005
FOREC	15 603	0	0
TGAP	496	0	0
CSB	619	0	0
Taxe sur les conventions d'assurance	2 193	0	0
Taxe sur les véhicules de sociétés	827	0	0
Taxe sur les contributions patronales au financement de la prévoyance complémentaire	505	0	0
Taxe sur les primes d'assurance automobile	996	0	0
Droits alcool	2 547	0	0
Droits tabacs	7 420	0	0
RSV	10 562	11 221	10 699
CSG	9 297	9 505	9 829
Prélèvement de 2% sur les revenus du patrimoine et les produits de placement	343	391	427
C3S	922	1 325	443
Fonds de solidarité	1 165	1 171	1 177
Contribution de solidarité (CSTPE)	1 165	1 171	1 177
Sous-total	27 330	12 392	11 876

Régimes sociaux

	2003	Prévision 2004	PLF 2005
Impositions affectées aux régimes obligatoires d'assurance maladie (dont CNAMIS et part BAPSA et FFPSA)	47 820	54 645	58 997
CSG	44 947	46 021	49 857
C3S (part BAPSA et FFPSA)	650	775	0
Contributions des laboratoires et distributeurs pharmaceutiques	508	657	752
Droits tabacs	1 336	6 822	8 018
Droits alcool	379	370	370
Impositions affectées à la caisse nationale des allocations familiales (CNAF)	9 717	9 947	10 291
CSG	9 717	9 947	10 291
Impositions affectées à la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)	258	293	321
Prélèvement de 2% sur les revenus du patrimoine et les produits de placement	258	293	321
Impositions affectées à divers organismes de sécurité sociale (tous risques)	1 735	1 234	2 976
C3S	1 694	1 215	2 957
Droit de plaidoirie	13	13	13
Redevance sur les hydrocarbures	6	6	6
Droits alcools (BAPSA)	23	0	0
Sous-total	59 530	66 119	72 584

Organismes divers

	2003	Prévision 2004	PLF 2005
Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante	31	29	29
Droits tabacs	31	29	29
Caisse d'amortissement de la dette sociale	4 613	4 735	4 917
CRDS	4 613	4 735	4 917
Fonds de réserve des retraites	1 116	1 271	1 389
Prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine et les produits de placement	1 116	1 271	1 389
Produits de CSSS	0	0	0
Fonds CMU-C	245	258	184
Contribution des organismes de protection complémentaire	245	258	184
Fonds de financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et caisse nationale de solidarité pour l'autonomie	883	1 833	2 868
CSG	883	905	947
Cotisation de solidarité pour l'autonomie	0	928	1 921
Sous-total	6 888	8 125	9 387
TOTAL GENERAL	93 747	86 636	93 848

Annexes

Liste des prélèvements fiscaux affectés aux organismes de protection sociale

(en M€)

Nom de l'imposition	Description	Bénéficiaires	Recettes nettes (en M€)		
			2003	Prévisions 2004	PLF 2005
Contribution sociale généralisée	Textes institutifs : Articles L. 136-1 à 136-8 et article L. 139-2 du CSS ; la loi n° 2001-647 du 20 juillet 2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie et à l'allocation personnalisée d'autonomie ; loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie	Régimes obligatoires d'assurance maladie, CNAF, FSV, FFAPA/CNSA	64 844	66 378	70 924
Contribution au remboursement de la dette sociale	Textes institutifs : Articles 14 à 19 de de l'ordonnance n° 96-50 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale ; loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie	CADES	4 613	4 735	4 917
Cotisation de solidarité pour l'autonomie	Texte institutifs : Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées	CNSA	0	928	1 921
Contribution sociale de solidarité sur les sociétés (1)	Textes institutifs : Articles L. 651-1 à L. 651-9 du CSS ; loi n°2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie	Régimes de protection sociale des non-salariés, FSV et FRR	3 264	3 315	3 400
Prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine et des placements	Textes institutifs : Articles L. 245-14 à L. 245-16 du CSS ; loi n°2001-1246 du 21 décembre 2001 de de financement de la sécurité sociale pour 2002	CNAVTS, FSV, FRR	1 717	1 955	2 137
Droit de consommation sur les tabacs	Textes institutifs : Article L. 575 A du CGI ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	CNAMTS, FOREC, FCAATA, BAPSA/FFPSA, budget général	8 786	6 851	8 047

Nom de l'imposition	Description	Bénéficiaires	Recettes nettes (en M€)		
			2003	Prévisions 2004	PLF 2005
Droit de consommation sur les alcools	Textes institutifs : Articles 403 et 1615 bis du CGI ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	1 906	0	0
Taxe sur les boissons alcooliques	Textes institutifs : Articles L. 245-7 à L. 245-12 du CSS	CNAMTS	379	370	370
Droit de consommation sur les produits intermédiaires	Textes institutifs : Articles L. 402 bis du CGI et L.135-3 du CSS ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	143	0	0
Droit sur les bières et les boissons non alcoolisées	Textes institutifs : Articles L. 520 A du CGI et L. 135-3 du CSS ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	375	0	0
Droit de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels	Textes institutifs : Articles L. 438 du CGI et L. 135-3 du CSS ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003);	FOREC, budget général	123	0	0
Taxe sur les prémix	Textes institutifs : Loi n°96-1160 du 27 décembre 1996 de financement de la sécurité sociale pour 1997 et loi n°98-1194 du 23 décembre 1998 de financement de la sécurité sociale pour 1999	CNAMTS	0,2	0,3	0,3
Contribution sociale sur les bénéfices des sociétés	Textes institutifs : Articles 235 ter ZC et 1668 D du CGI ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	619	0	0

Nom de l'imposition	Description	Bénéficiaires	Recettes nettes (en M€)		
			2003	Prévisions 2004	PLF 2005
Taxe générale sur les activités polluantes	Textes institutifs : Articles 266 sexies à 266 terdecies du code des douanes ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	496	0	0
Taxe sur les primes d'assurance automobile	Textes institutifs : Article L.213-1 du code des assurances ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	996	0	0
Taxe sur les contributions patronales au financement de la prévoyance complémentaire	Textes institutifs : Articles L. 137-1 à L. 137-4 du CSS ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	505	0	0
Taxe sur les conventions d'assurance	Textes institutifs : Article 991 du CGI ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	2 193	0	0
Taxe sur les véhicules de sociétés	Textes institutifs : Article 1010 du CGI ; loi de finances pour 2004 (n° 2003-1311 du 30 décembre 2003)	FOREC, budget général	827	0	0
Contribution due par les laboratoires et les grossistes répartiteurs sur les ventes en gros aux officines pharmaceutiques	Textes institutifs : Articles L. 138-1 à L. 138-9 du CSS	Assurance maladie	348	353	374
Contribution due par les laboratoires sur leurs dépenses de publicité de médicaments	Textes institutifs : Articles L. 245-1 à L. 245-5-1 A du CSS	Assurance maladie	160	184	210

Nom de l'imposition	Description	Bénéficiaires	Recettes nettes (en M€)		
			2003	Prévisions 2004	PLF 2005
Contribution à la charge des laboratoires pharmaceutiques non conventionnés avec le comité économique des produits de santé	Textes institutifs : Articles L. 138-10 à L. 138-19 du CSS	Assurance maladie	0	0	0
Contribution due par les entreprises exploitant des médicaments bénéficiant d'une AMM	Textes institutifs : Article L. 245-6 du CSS	Assurance maladie	0	100	128
Contribution à la charge des entreprises fabriquant ou exploitant des dispositifs médicaux sur leurs dépenses de publicité	Textes institutifs : Articles L. 245-5-1 à L. 245-5-6 du CSS	Assurance maladie	0	20	40
Droit de plaidoirie	Textes institutifs : Loi du 31 décembre 1921 réaffirmée par la loi n°94-637 du 25 juillet 1994	CNBF	13	13	13
Redevance due par les titulaires de titres d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux	Textes institutifs : Article 31 du code minier	CANSSM	6	6	6
Contribution des organismes de protection sociale complémentaire à la couverture universelle du risque maladie	Textes institutifs : Loi n°99-641 du 27 juillet 1999 ; articles L. 862-4 et suivants du CSS	Fonds CMU	245	258	184
Contribution de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi	Textes institutifs : Loi n°82-939 du 4 novembre 1982	Fonds de solidarité	1 165	1 171	1 177
TOTAL GÉNÉRAL			93 723	86 637	93 848

(1) Montant reversé aux organismes au cours de l'année.

**Informations relatives au financement de la CADES,
du BAPSA, du FFPSA, du FRR, du FEAPA et de la CNSA**

	2003	Prévision 2004	PLF 2005
Fiscalité affectée à la CADES			
Contribution au remboursement de la dette sociale	4 613	4 735	4 917
Recettes fiscales et subventions de l'État affectées au BAPSA puis au FFPSA			
1 – Taxes affectées au BAPSA puis au FFPSA	6 193	6 691	6 050
TVA nette	4 354	0	0
Taxe sur les farines	85	64	64
Taxe additionnelle sur les tabacs	109	0	0
Taxe sur les huiles et corps gras alimentaires	100	105	108
CSG	859	890	916
Droit de consommation sur les alcools (préciput BAPSA)	23	0	0
Droit de consommation sur les tabacs	0	4 842	4 947
C3S	650	775	0
Contributions de laboratoires et distributeurs pharmaceutiques	13	15	15
2 – Subvention du budget général	595	50	45
Subvention hors financement de l'AAH	543	0	0
Prise en charge de l'AAH	52	50	45
TOTAL	6 788	6 741	6 095
Recettes fiscales et non fiscales attribuées au fonds de réserve des retraites			
1 – Recettes fiscales	1 116	1 271	1 389
Part du prélèvement de 2 % sur les revenus du patrimoine et les produits de placement	1 116	1 271	1 389
CSSS	0	0	0
2 – Recettes non fiscales	433	0	0
Produits de cession des Caisses d'épargne	433	0	0
Contribution de la CDC	0	0	0
Versements du compte d'affectation spéciale n° 902-33 « Fonds de provisionnement des charges de retraites et de désendettement de l'État »	0	0	0
TOTAL	1 549	1 271	1 389
Fiscalité affectée au FEAPA et à la CNSA			
	2003	2004	PLF 2005
CSG	883	905	947
Cotisation de solidarité pour l'autonomie	0	928	1 921
TOTAL	883	1 833	2 868

Charges de pensions des agents civils et militaires de l'État

Tableau de financement des charges de pensions des fonctionnaires et des militaires de carrière

Charges de pensions de l'État	2003	2004	2005
Recettes	34 746	36 443	38 163
Cotisations des assurés	4 643	4 687	4 693
Contributions des employeurs	29 737	31 369	33 052
État	26 042	27 614	29 063
La Poste et France-Télécom	3 695	3 755	3 989
Produits divers	365	389	419
Transfert de l'Établissement de la soulte France-Télécom	270	297	327
Cotisations rétroactives	84	80	80
Récupération des indus sur pensions	10	10	10
FSV	11	2	2
Dépenses	34 746	36 443	38 163
Charges de pensions	32 432	33 864	35 844
Fonctionnaires civils	20 398	21 408	22 870
Militaires	7 828	8 018	8 309
Fonctionnaires de La Poste	2 646	2 778	2 925
Fonctionnaires de France-Télécom	1 560	1 660	1 740
Transferts versés	2 314	2 579	2 319
Charges nettes de compensation vieillesse	2 276	2 499	2 239
Versements à la CNAV et à l'IRCANTEC au titre des agents titulaires sans droits	38	80	80
Solde (recettes - dépenses)	0	0	0

Dépenses de pensions du budget de l'État

Versements du budget de l'État	2003	2004	2005
Charges brutes de pensions	32 432	33 864	35 844
Charges de pensions (chapitres 32-92)	32 432	33 864	35 844
Charges nettes de compensation vieillesse (budget des charges communes)	2 276	2 499	2 239
Transferts à la CNAVTS et à l'IRCANTEC	38	80	80
Total des dépenses budgétaires	34 746	36 443	38 163

Charges de pensions des ouvriers de l'État

Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE)

FSPOEIE	2003	2004	2005
Recettes	1 614	1 687	1 688
Cotisations	450	454	458
<i>Assurés</i>	111	112	113
<i>Employeurs</i>	339	342	345
<i>Versements rétroactifs</i>	0	0	0
Autres produits	1 164	1 233	1 230
<i>Contribution d'équilibre de l'État</i>	987	1 080	1 090
<i>Contributions au titre des départs anticipés à la retraite</i>	170	147	134
<i>Produits divers</i>	7	6	6
Dépenses	1 589	1 596	1 614
Charges de pensions	1 576	1 586	1 604
Autres dépenses	13	10	10
<i>Transferts</i>	2	2	2
<i>Frais de gestion</i>	8	8	8
<i>Autres charges</i>	3	0	0
Solde (recettes - dépenses)	25	91	74

Contributions budgétaires, hors cotisations employeurs, au financement du FSPOEIE

Versements du budget de l'État	2003	2004	2005
Contribution d'équilibre de l'État (ch. 32-92 tous ministères)	987	1 080	1 090
Contribution du budget de la défense aux départs anticipés à la retraite (Chap. 31-51 art. 70 du budget de la défense)	170	147	134
Total des dépenses budgétaires	1 157	1 227	1 224

Synthèse des dettes et créances de l'État au 31-12-2003

Organismes concernés	Créances de l'État	Dettes de l'État	Solde (dettes - créances)
CNAF	19	92	73
<i>RMI</i>		45	
<i>AAH</i>	19		
<i>API</i>		47	
Régimes d'assurance maladie	0	338	338
<i>Aide médicale</i>		160	
<i>CMU</i>		70	
<i>Interruption volotaire de grossesse</i>		5	
<i>Allocation supplémentaire d'invalidité du fonds spécial d'invalidité (FSI)</i>		103	
Organismes de recouvrement des cotisations	0	1 178	1 178
<i>Contrats aidés</i>		583	
<i>Compensation des exonérations de charges</i>		267	
<i>Exemptions professionnelles (dette textile, hôtel-café-restaurant)</i>		328	
TOTAL	19	1 608	1 589

(Source : comptes des organismes sociaux et LFR 2003)

IMPRIMERIE NATIONALE

4 0030981